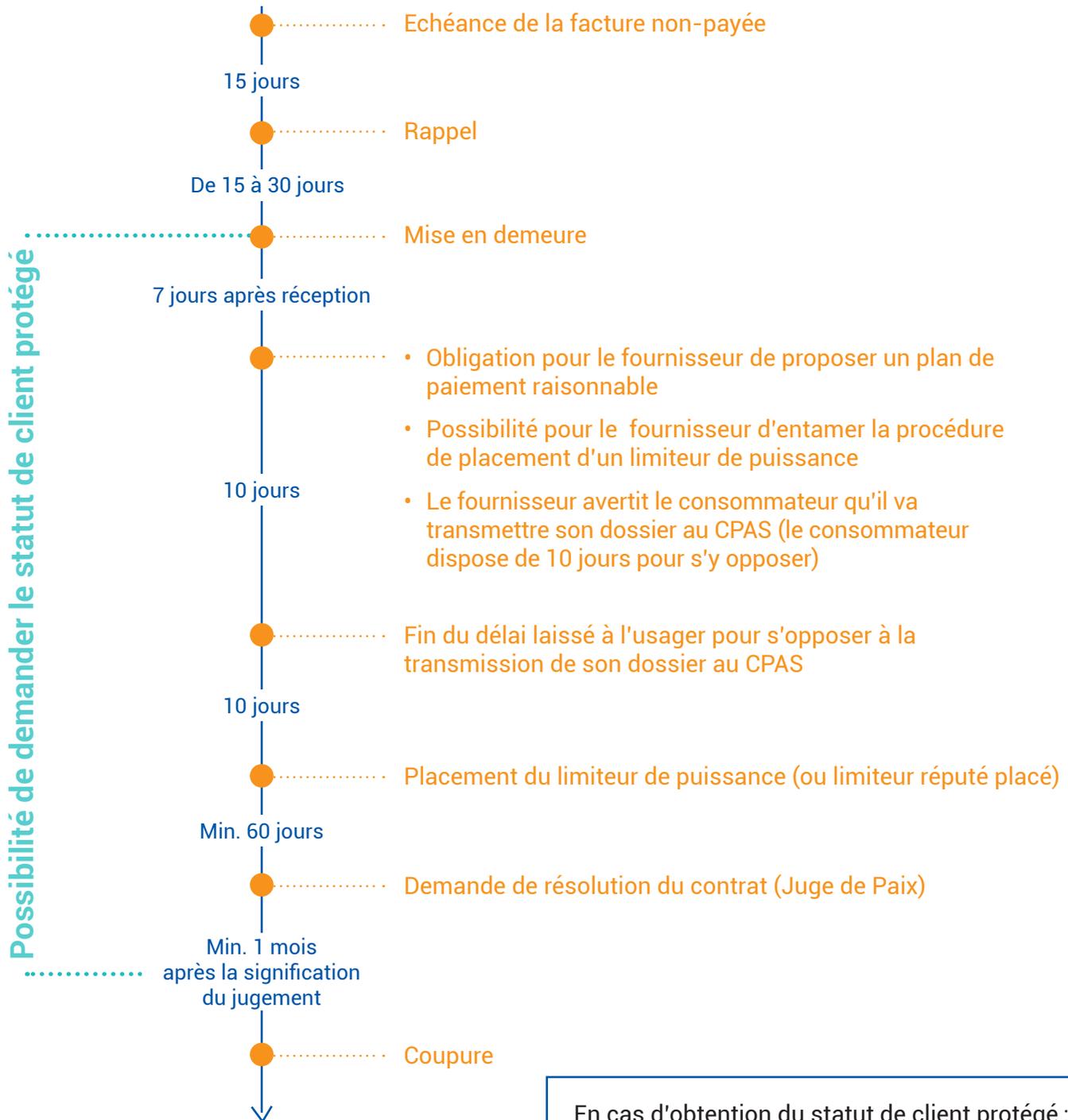




## "DU NON-PAIEMENT DE LA FACTURE À LA COUPURE" ÉLECTRICITÉ



En cas d'obtention du statut de client protégé :  
suspension de la procédure.

En cas d'apurement de la dette :  
fin de la procédure